

# **Direction Nationale de la Statistique (DNS) de la Guinée**

## **Historique**

La Direction Générale de la Statistique a été créée dès l'indépendance en 1958 et rattachée au Ministère du Plan et de la Statistique. La structure a été renforcée au début des années soixante avec la mise en œuvre du premier Plan Triennal de Développement Economique et Social (1960 – 1963). A partir de 1981, la Direction Générale de la Statistique a fusionné avec la Direction Générale du Plan pour constituer la Direction Générale du Plan et de la Statistique, sous la tutelle de la Primature. En même temps, un Centre National d'Informatique et de Gestion (CNIG) a vu le jour avec rang de Direction Générale de l'Administration Publique. A partir de 1986, la séparation a lieu entre les deux Directions. En 1988, la Direction Générale de la Statistique absorbe le CNIG pour constituer la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI). Au fil des années, la DNSI a été placée sous la tutelle, soit du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, soit du Ministère du Plan et de la Coopération, au gré des changements intervenant dans la structure gouvernementale. La Direction Nationale de la Statistique (DNS) telle qu'elle fonctionne actuellement a été créée par le décret N°97/063/PRG/SGG du 5 Mai 1997. C'est une administration centrale, placée sous la tutelle du Ministère du Plan.